

**Chiffres clés au 29/05/2026**

**Actif net du fonds**  
109,81 m€

**Valeur Liquidative**  
136,07€

**Stratégie d'investissement**

L'OPCVM suit une stratégie ISR qui repose sur une gestion alliant analyses financière/extra-financière. Le choix des titres, appréciés à partir d'un univers de départ constitué de valeurs européennes, se fait selon plusieurs angles d'analyse : (1) Le rattachement à la thématique du fonds à travers 4 axes d'appréciation, conduisant à exclusion de l'univers au moins 10% de valeurs ; (2) L'analyse extra-financière, selon une approche ESG « best in universe », déterminée à partir d'un modèle d'évaluation ESG propriétaire des émetteurs privés (piliers E et G), complétée par l'évaluation d'un fournisseur de données sur le pilier S. La moyenne équilibrée des notes des 3 piliers donne la note ESG de l'émetteur, comprise entre 0 et 1. L'approche en sélectivité vise un taux d'exclusion d'au moins 30% (notes ESG les plus basses et application de la politique d'exclusion) ; (3) L'analyse stratégique et financière des valeurs retenues, qui s'effectue en respectant une exposition au risque actions comprise entre 75% et 110% de l'actif net.

**INDICATEUR DE RISQUE (SRI)**



**NOTATION MORNINGSTAR**

**Etoiles Morningstar** ★  
**Catégorie Morningstar** Actions Secteur Eau

**CARACTERISTIQUES**

**Date d'agrément** 18/05/2018  
**Date de première VL** 27/06/2018  
**Numéro d'agrément** FCP20180145  
**Durée de placement conseillé** Minimum 5 ans  
**Forme juridique** FCP  
**Affectation des résultats** Capitalisation  
**Dépositaire** CACEIS BANK  
**Valorisation** Quotidienne  
**Devise** EUR  
**Heure limite de réception des ordres**  
Avant 13h, sur la valeur liquidative calculée en J+1 sur les cours de clôture J

**FRAIS**

**Frais de gestion** 1,60%  
**Frais d'entrée maximum** 1,00%  
**Frais de sortie maximum** Néant

**CONTACTS**

**Covéa Finance SAS**  
**Société de gestion de portefeuille, agréée AMF sous le numéro 97-007**  
8-12, rue Boissy d'Anglas  
75008 PARIS  
Commercialisation@covea-finance.fr

**PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 29/05/2026**

Source Covéa Finance

**PERFORMANCES NETTES CUMULEES (%)**

	1 mois*	Début d'année	1 an*	3 ans*	5 ans*	10 ans*
Fonds	1,52	2,82	-2,97	3,79	-2,84	N/A

**PERFORMANCES NETTES ANNUALISEES (%)**

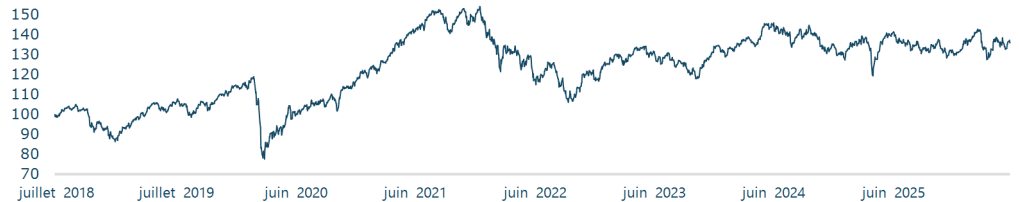
	1 an*	3 ans*	5 ans*	10 ans*
Fonds	-2,97	1,25	-0,57	N/A

\* Performance calculée sur une période glissante  
**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.**

**PERFORMANCES NETTES ANNUELLES (%)**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	N/A	N/A	N/A	28,77	3,91	29,13	-23,31	15,24	-2,78	1,12

**EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)**



**INDICATEURS DE RISQUE**

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du fonds (%)</b>	14,07	13,59	14,55	N/A
<b>Ratio de Sharpe du fonds</b>	-0,27	-0,13	-0,17	N/A
<b>Plus forte perte historique (%)</b>	10,66	18,16	31,17	N/A

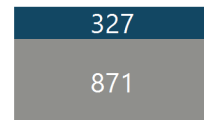
**DEMARCHE ISR SPECIFIQUE**

Précisions sur la méthodologie telle que définie par le label ISR  
 - Une première analyse du rattachement du portefeuille à la thématique du fonds conduit à exclure de l'univers de départ un minimum de 10% de valeurs dont le lien avec la thématique n'est pas pertinent et les valeurs non notées.  
 - Ensuite, nous appliquons le filtre lié à notre liste d'exclusion normative de Covéa Finance. L'analyse se poursuit par l'application d'un filtre ISR, conduisant à un taux d'exclusion minimum de 20% de l'univers d'investissement de l'ensemble du portefeuille par rapport à l'univers de départ.  
 - Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille doit être supérieur à 90% (le calcul des normes chiffrées se faisant à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire).  
 - A partir de l'univers investissable défini par un système de notation croissant et auquel on applique notre liste d'exclusion, on classe les titres selon leur « Démarche ISR » calculée sur la moyenne des 3 piliers E, S et G.

**DONNEES EXTRA-FINANCIERES (% en nbre de lignes)**

**UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)**

- Nombre de sociétés notées 1198  
 - Nombre de sociétés éligibles 327  
 - Taux de sélectivité 27,3%  
 - Taux d'exclusion 72,7%



- Part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille 100,00%

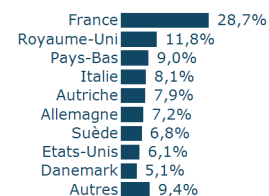
■ Sociétés notées exclues ■ Sociétés éligibles

**ALLOCATION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT AU 29/05/2026 (%)**

**PAR SECTEUR**



**PAR PAYS**



■ Fonds

■ Fonds

**COMMENTAIRE DE GESTION**

En avril, l'inflation a encore augmenté dans la zone euro, mais ralentit légèrement hors énergie grâce aux services. Face au risque de propagation de la hausse des coûts via des effets indirects et de second tour, la BCE s'oriente vers un durcissement de sa politique. Dans le même temps, l'économie faiblit, entraînant des révisions à la baisse des prévisions de croissance. Mais la BCE privilégie sa mission première : maîtriser l'inflation.

Les marchés actions européens continuent de progresser sur le mois de mai dans le sillage des autres places boursières mondiales. Les premiers chiffres d'inflation ressortent en forte hausse séquentielle en raison de la hausse des prix du baril de pétrole. Dans le même temps, la saison des publications de sociétés est encourageante pour les valeurs liées au thème de l'intelligence artificielle alors que les sociétés de défense déçoivent en raison de l'absence de matérialisation des plans de réarmement. Ainsi, sur le plan sectoriel, le secteur de la technologie progresse porté par les semis conducteurs ainsi qu'un net rebond des logiciels. Au contraire, le secteur de l'énergie fait l'objet de prise de profit, dans un contexte incertain au niveau géopolitique. Ces tendances se reflètent dans les deux titres ayant le plus contribué à l'indice MSCI Europe sur le mois : le fabricant d'équipements pour les semiconducteurs néerlandais ASML contribue le plus positivement à l'indice avec une hausse de +13%, à l'inverse de la société allemande de fabrication de turbines Siemens Energy qui est le plus important contributeur négatif avec une baisse de -10% en raison d'une publication légèrement décevante par rapport aux attentes élevées des investisseurs sur ce titre. Au cours du mois, nous baissions notre position sur Severn Trent, valeur de service aux collectivités anglaise. La société, lourdement endettée et locale, pourrait pâtir d'une nouvelle instabilité politique au Royaume-Uni. En face, nous achetons les sociétés de services aux collectivités italiennes A2A et ACEA, ainsi que Veolia Environnement. Nous augmentons également notre exposition au secteur industriel avec l'achat de GEA. La baisse récente du cours offre un point d'entrée. La société bénéficie de la tendance de fonds d'automatisation et de décarbonation des chaînes de production agroalimentaires, encore lourdement consommatrices en eau.

**ANALYSE DU FONDS AU 29/05/2026 (%)**

**DIX PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS EN DIRECT (en % de l'actif net)**

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Alfa Laval	6,6	Suède	Industrie
Veolia Environneme	5,6	France	Services aux collectivités
Air Liquide	5,0	France	Matériaux
Novonesis	4,9	Danemark	Matériaux
Asml Holding	4,5	Pays-Bas	Technologies de l'information
Elis Sa	4,3	France	Industrie
Gea Group	4,3	Allemagne	Industrie
Acea	4,1	Italie	Services aux collectivités
Halma	4,0	Royaume-Uni	Technologies de l'information
Saint-gobain	3,8	France	Industrie
<b>Total</b>	<b>47,0</b>		

**POSITIONNEMENT**

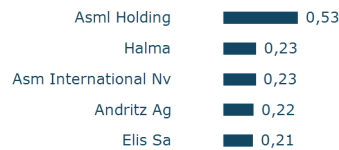
Nombre de lignes Actions	30
Liquidité (%)	2,9
Exposition nette Actions	97,0

**EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)**

Libellé	Poids
Futures devise	2,50

**CONTRIBUTION MENSUELLE A LA PERFORMANCE (%)**

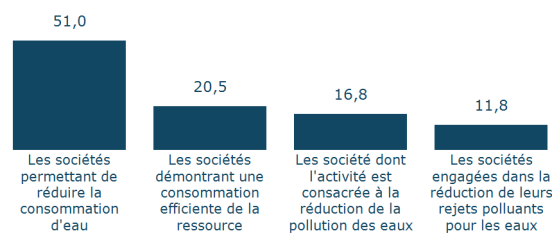
**Meilleures contributions**



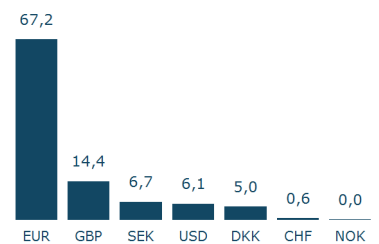
**Moins bonnes contributions**



**REPARTITION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT PAR THEME AU 29/05/2026 (%)**



**EXPOSITION NETTE DU FONDS PAR DEVISE AU 29/05/2026 (%)**



## AVERTISSEMENTS

Ce document constitue une communication publicitaire. Veuillez vous référer aux prospectus et documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente. Il est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue pas un document contractuel, une invitation à l'achat ou la vente de parts ou d'actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement.

Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis et ne doivent pas être utilisées comme seule base pour des décisions d'investissement.

La société de gestion décline toute responsabilité pour les décisions prises sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)

Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec le droit dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Investir implique des risques. L'indicateur de Risque (SRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les risques associés à l'investissement dans ce fonds incluent une possibilité de perte en capital.

Les investisseurs sont invités à consulter le DICI pour une information complète sur les risques.

Le présent document est exclusivement fourni à titre d'information et ne peut être reproduit, transmis ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.

Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Toute personne accédant à ce document reconnaît et accepte que certaines données sont issues de sources externes et peuvent, elles aussi, être soumises à des droits de propriété.

Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque utilisation par toute personne accédant à ce document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, toute personne accédant au présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

<sup>1</sup>Données Trucost. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieur à 60% des encours de l'OPC.

## RISQUES

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de change
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé « Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.

## GLOSSAIRE

- **Volatilité** Cette donnée mesure l'importance des variations du prix d'un actif (une action, une obligation, un fonds, un portefeuille...) et donne une estimation de son risque. Une volatilité élevée signifie un risque accru pour l'investisseur car la valeur de l'actif peut fluctuer de manière importante.
- **Tracking Error** Cet indicateur mesure le risque d'écart du rendement du portefeuille par rapport à celui de son indice de référence. Plus le tracking error est élevé, plus la différence de performance moyenne par rapport à l'indice de référence est importante. A l'inverse, un tracking error faible montre que le fonds a une performance proche de celle de son indice de référence. Un tracking error élevé peut indiquer un risque supplémentaire pour l'investisseur si la performance s'éloigne trop de l'indice de référence attendu.
- **Ratio de Sharpe** Mesure qui met en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Ce ratio permet de quantifier la performance financière d'actifs. Il se calcule en soustrayant le taux sans risque du rendement du portefeuille, puis en divisant le résultat par l'écart type du rendement. Un ratio de Sharpe inférieur à 0 peut indiquer que le gain est modéré car la performance ajustée du risque est inférieure à celle du marché de référence. Un ratio de Sharpe faible suggère que le rendement additionnel par rapport au risque pris est limité, augmentant ainsi le risque de rendement insuffisant.
- **Beta** Cette notion mesure la sensibilité du portefeuille par rapport à son indice de référence. Un bêta inférieur (supérieur) à 1 indique une volatilité inférieure (supérieure) à celle de l'indice de référence. Un bêta supérieur à 1 signale une volatilité accrue par rapport au marché, exposant l'investisseur à des fluctuations plus importantes en cas de mouvements de marché.
- **Plus forte perte historique** Il s'agit de la perte maximale historique qu'un investisseur aurait subie s'il avait acheté au plus haut et vendu au plus bas. Cet indicateur alerte sur les pertes potentielles dans des conditions de marché extrêmes, représentant un risque de perte en capital significatif.
- **Intensité carbone** L'intensité carbone du portefeuille est une mesure qui rapporte la moyenne des émissions carbonées des sociétés en portefeuille à leur chiffre d'affaires (CA). Cette moyenne s'exprime en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) par million d'euros de chiffres d'affaires. Une intensité carbone élevée peut exposer l'investisseur à des risques de transition liés aux réglementations climatiques et à la pression accrue sur les entreprises à forte empreinte carbone.
- **Active Share** Il s'agit d'une mesure de la différence entre le portefeuille et son indice de référence. Son calcul consiste à faire la somme des différences absolues entre les pondérations des valeurs présentes dans le portefeuille et celles de l'indice de référence. Un Active Share élevé indique une divergence par rapport à l'indice, augmentant potentiellement le risque de décalage de performance par rapport aux attentes de l'investisseur.